



École élémentaire de Devecey  
2B route de Bonnay 25 870 Devecey  
03 81 56 89 95  
[ecole.devecey@ac-besancon.fr](mailto:ecole.devecey@ac-besancon.fr)  
<http://elem-devecey.ac-besancon.fr/>

Procès-Verbal du Conseil d'école  
Du mardi 7 novembre 2023

**Lieu :** École élémentaire de Devecey

**Présents :**

Mmes BERGER, DAVID, CHABOD et Mme VERNILLET (enseignantes), M. BUREAU (directeur de l'école).

Mme DENYS (PS/MS), M. BAILLAUD (CM2), M. BIENFAIT (CM1), Mme CHAPUIS (CE1/CE2) (représentants des parents d'élèves titulaires).

M. MONNIEN (maire de Devecey), Mme LARROCHE (adjointe de la commune de Devecey en charge de l'école).

**Excusés :**

Mme GUILLEMIN (Inspectrice de l'Éducation Nationale), Mme GENESTIER (maîtresse E RASÉD), Mme BICHET (psychologue scolaire), M. LANOIX (enseignant), Mme PACHECO et Mme BOURIAT (parent d'élèves).

**Secrétaire de séance :** M. BUREAU.

**Ordre du jour**

- 1 Installation du conseil d'école
- 2 Point sur les élections et rappel des attributions du CE
- 3 Bilan de la rentrée (organisation pédagogique, matériel à disposition des classes, point sur les travaux)
- 4 Règlement intérieur
- 5 Sécurité à l'école : actualisation et présentation du PPMS
- 6 Présentation du projet d'école et des actions qui auront lieu cette année

L'ordre du jour est abordé comme suit :

**1.Installation du conseil d'école**

Un tour de table est effectué, où chacun peut ainsi se présenter à l'assemblée.

Chaque parent élu est le référent d'une classe précise. Ceci devrait permettre une communication simplifiée entre les parents d'élèves et leurs représentants.

**2.Point sur les élections et rappel des attributions du conseil d'école**

Une seule liste cette année.

Les résultats sont les suivants : 160 parents inscrits, 86 votants, 8 bulletins blancs ou nuls, 78 suffrages exprimés soit un taux de participation de 53,75 % (37.84% en 2022).

• Les 5 parents titulaires sont : Mme DENYS, Mme CHAPUIS, M. BAILLAUD, M. BIENFAIT, Mme PACHECO

• Une suppléante : Mme BOURIAT.

Les élections de 2023 se sont déroulées par correspondance.

Le directeur rappelle le rôle des représentants de parents d'élèves : débattre de certaines questions au conseil d'école (par exemple le règlement intérieur), informer les parents des résolutions prises au conseil d'école et être porte-parole de l'ensemble des autres parents.

Il ne doit pas être évoqué de questions d'ordre strictement pédagogique ou pouvant mettre en cause directement une personne. En cas de question pédagogique, les parents sont invités à prendre rendez-vous avec l'enseignant de leur enfant.

Les représentants des parents d'élèves titulaires et suppléants sont conviés au conseil d'école mais seuls les titulaires peuvent voter.

À l'issue de ce conseil d'école le procès-verbal sera affiché sur le panneau d'affichage de l'école, diffusé sur le site de l'école et transmis par courrier électronique à chaque parent.

### **3. Bilan de la rentrée (organisation pédagogique, matériel à disposition des classes, point sur les travaux)**

#### **Effectif de l'école :**

111 élèves.

#### **Organisation :**

5 classes. 3 dans les locaux de l'école élémentaire et 2 à la maternelle.

PS/MS : 20 élèves

GS/CP : 25 élèves

CE1/CE2 : 24 élèves

CM1 : 24 élèves

CM2 : 18 élèves

2 ATSEM : Mmes VUILLEMIN, CUINET

L'école a été en mesure de recruter un service civique, madame LAFORET.

Au niveau du périscolaire madame DOLE détaille l'organisation pour cette année scolaire.

Axes pédagogiques :

- Gestion des émotions ;
- Moments d'échanges avec les aînés ;
- Eco-responsabilité.

Le lien entre périscolaire et école sera renforcée cette année afin d'amener un maximum de cohérence dans la journée des élèves. Une réunion est fixée en mairie avec les différents partenaires dans le cadre du PEDT (projet éducatif de territoire) le 14 novembre.

Question du service minimum lors de grève au niveau périscolaire est évoqué. Celui-ci n'a pas pu être mis en œuvre lors du précédent mouvement de grève du personnel.

#### **Travaux de rentrée :**

- Aménagement de la future salle de classe de madame CHABOD :

Pour rappel, la classe de madame CHABOD (CM1) sera transférée début 2024 dans les locaux du bas. La classe est actuellement réaménagée (électricité, peintures...) afin de permettre cette réorganisation.

- Mise en place de copeaux dans la cour de l'élémentaire ;

Cette solution mise en œuvre avant la rentrée scolaire permet aux enfants de profiter pleinement de l'espace de la cour de récréation du haut.

- Peinture portail et grillage dans la cour du bas.
- Travail sur la téléphonie de l'école est entrepris par la Mairie.
- Travail sur la sécurité aux abords de l'école et sur les systèmes d'alerte.

La collectivité a demandé un devis pour l'installation d'un système d'alerte silencieux dans les locaux de l'école. Il devrait pouvoir être mis en service courant 2024.

### **4.Règlement intérieur**

Le règlement intérieur, après lecture par les membres du conseil d'école et discussion autour des différents points, est adopté pour cette année 2023-2024. Il sera disponible sur le site de l'école et sera essentiellement diffusé par mail aux familles. Il sera affiché dans l'école et visible par tous.

Vote du règlement intérieur.

Règlement intérieur adopté : Pour : 11 ; Abstention : 0 ; Contre : 0

### **5.Sécurité à l'école : actualisation et présentation du PPMS**

**-PPMS** : présentation du dispositif. Il sera mis en ligne prochainement sur le site de l'école.  
Problème récurrent : comment donner l'alerte ? La mairie s'engage à trouver une solution permettant la diffusion d'une alerte entre les classes.

**-Sécurité incendie**. Présentation du cheminement de l'évacuation.

Dernier exercice incendie effectué : le 16 octobre 2023.

Le signal sonore est trop faible en maternelle.

Rappel : Toute personne (parents ou personnels) constatant une anomalie ayant un lien direct ou indirect avec la sécurité peut le signaler auprès du directeur de l'école.

### **6.Projet d'école**

Présentation des activités réalisées ou en projet dans le cadre du projet d'école.

#### **Projet pHARe :**

L'école de Devecey est engagée dans le programme de prévention contre le harcèlement scolaire.

Mr BUREAU explique que toute l'équipe pédagogique est pleinement mobilisée et invite les parents inquiets à rencontrer les enseignants.

- Dans chaque classe, 10h d'enseignement seront proposées aux élèves afin de développer leurs compétences psychosociales, leurs capacités à travailler collectivement, leur empathie et ainsi aborder toutes les facettes de la prévention de la prévention du harcèlement ;
- L'école participe à la journée « Non au Harcèlement » du 9 novembre ainsi qu'au prix « Non au Harcèlement ». Dans ce cadre, les élèves, à partir du CE1 rempliront un questionnaire qui permettra, après analyse de l'équipe pédagogique, de dégager les points à améliorer en priorité.
- Un conseil des élèves sera amené à se réunir régulièrement au cours de l'année afin de réfléchir aux mesures qui peuvent être mise en œuvre durant les temps de récréation.
- Un travail sera mis en place entre l'équipe pédagogique et le périscolaire afin d'être en mesure d'apporter des réponses cohérentes sur la journée globale des enfants.

Monsieur BUREAU s'engage à communiquer davantage sur les différentes actions mis en œuvre dans le but d'améliorer le climat scolaire et le bien-être de chaque élève au sein de l'école.

#### **Piscine :**

Les élèves des classes de GS/CP et CM2 se rendent actuellement au centre Croppet tous les jeudis matin (8 séances).

Le choix des classes est fait selon les préconisations de l'Education Nationale.

L'aisance aquatique pour les moins de 7 ans est particulièrement visée.

**CE1/CE2 et CM1 :**

Les deux classes sont inscrites à des spectacles vivants : JMF et au théâtre de l'espace (spectacle de scène et opéra).

**Classe CM1 :** L'école du dehors reprend cette année tous les jeudis après-midi.

**CM1 et CM1/CM2 :**

Les deux classes sont inscrites à « école et cinéma » pour trois films.

**PS/MS et GS/CP :**

Deux sorties au théâtre de l'Espace sont prévues.

Les classes sont également inscrites au dispositif « maternelle au cinéma ». Les classes se rendront au cinéma Mégarama de Valentin pour trois séances.

**Classe de découverte :** Les élèves de la classe de CM2 se rendront à Levier du 21 au 24 mai 2023.

Le projet de la classe de PS/MS est à ce jour en attente, faute de réponse du centre d'accueil.

Rappel sur le fait que toutes les activités qui ont lieu durant le temps scolaire doivent être gratuites.

Le financement des activités se fait grâce à la participation de la mairie à hauteur de 23 € par élève et par an, à celle de l'association des parents d'élèves et avec la coopérative scolaire.

La séance est levée à 20 h 00

*Signé :*

La secrétaire de la séance

Le président du conseil d'école  
M. BUREAU